



Fédération des associations d'étudiantes de l'Université de Lausanne

Assemblée des délégués ordinaire Mardi 24 février 2009, 17h30, Anthropole, salle 2055

Procès-verbal

Liste des présences et des personnes excusées

Théologie

AETSR

1. Excusé
2. Absent
3. Absente

SSP

AESSP

1. Yassin Boughaba
2. Excusé
3. Absent

Alternative étudiante

4. Johan Tutumlu
5. Leonardo Schmid

Centre-droit uni

1. Alessandro Speziali

Socialistes-écolo

7. Nicolas RoCHAT
8. Elena Avdija

Droit

AEDL

1. Félicien Monnier
2. Absent

Alternative

1. Fabien Andrey

Centre-droit uni.

1. Aude Reymond

Zofingue

1. Excusé

HEC

CHEC

1. Excusé
2. Absent
3. Absent

Centre-droit uni

4. Excusé
5. Absent
6. Absent

Lettres

AEL

1. Romain Bionda
2. Anne-Laure Kulling
3. Amélie Vouardoux
4. Gilles Prod'hom

Alternative étudiante

5. Absente
6. Absente

Centre-droit uni

7. Nicola Pini

GSE

AEGE

1. Benjamin Rudaz
2. Cynthia Martignier

Géoalternative

3. Noé Favre
4. Line Rouyet

FBM

AEML

1. Excusé
2. Excusée
3. Excusé
4. Absent

LAB

1. Elodie Kunhert
2. Leila Rossier
3. Kevin Richards

Bureau

1. Stéphane Veya
2. Cyril Mikhail
3. Vanessa Monney

| | | |
|---------------------------|--------------------|-------------------|
| 4. Gregory Patthey | Excusés | Nicolas Turtschi |
| 5. Anja Schuler | Anaïs Luyet | Dominique Gigon |
| | Samuel Heiniger | Sonia Page |
| Secrétaire général | Gilles Goy | Nicolas Bastardoz |
| Gaétan Nanchen (PV) | Joël Farronato | |
| Invités | Matthieu Perrenoud | |
| Daniela Hobi | Xavier de Haller | |
| | Samuel Beroud | |

1. Formalités

1.1. Désignation des scrutateurs et scrutatrices

- ❖ Gilles Prod'hom et Félicien Monnier sont élus scrutateurs.

1.2. Adoption de l'Ordre du jour

- ❖ Ordre du jour adopté.

1.3 Adoption du PV de l'AD du 16 décembre 08

Félicien demande que pour le point 7, et plus précisément pour le vote concernant son amendement, on ajoute les 2 pour. En effet, il est juste noté « majorité évidente contre ». Or, il y avait 2 voix pour et il trouve qu'on devrait les noter d'autant plus que les voix sont précisément inscrites pour les autres points.

Gaétan n'a pas de souci pour ajouter cela. Il précise cependant que cela arrive relativement souvent qu'il note uniquement majorité évidente lors que justement la majorité est évidente et qu'un compte des voix est superflu.

- ❖ Le PV modifié par la demande de Félicien est adopté à l'unanimité.

2. Communications

2.1 Communications du bureau

UNES : nouvelle secrétaire politique, Rahel Imboberteg

Suite au départ de Christian Schneijderberg, l'UNES a engagé une nouvelle secrétaire politique, Rahel Imobersteg, ancienne membre très active.

UNES: nouveau site internet

L'UNES a un nouveau site internet. Cyril conseille d'aller le voir car il est plus clair que le précédent.

UNES: Perspectives

Cyril présente les « perspectives », document de base pour tout connaître sur la politique de la formation. Contient en effet les bases sur toutes les thématiques de la formation en Suisse. C'est un livret très accessible et on

conseille à tout le monde de le lire.

UNES: Sonia co-présidente de la SoKo

Sonia Page a été élue co-présidente de la SoKo, commission sociale de l'UNES, qui s'occupe notamment des bourses, des études pour les handicapés et des social credit points. La FAE renforce donc encore sa présence à Berne.

Journée égalité

Vanessa explique qu'on est en train de mettre en place une journée égalité axée sur le problème de la répartition entre les filières. L'idée est de faire une campagne d'affichage, de faire venir une troupe d'impro et de faire un conférence.

Roadshow

L'UNES organise des ateliers, des workshop sur certaines thématiques. Nous profiterons de 2 de ces ateliers, l'un sur les coûts de la formation, l'autre sur la participation. Ces ateliers s'adressent à tous les étudiantEs plus particulièrement ceux qui s'intéressent à la politique universitaire comme les membres de l'AD:

Pétition centre de langues

La direction a répondu à la FAE quant à la pétition déposée par des étudiantEs de médecine et relayée par la FAE concernant les cours du centre de langue qui sont souvent dans des horaires qui ne conviennent guère aux étudiantEs qui viennent du Bugnon. La direction a été sensible aux arguments avancés et va essayer de faire en sorte que le centre de langue propose davantage de cours après 17h et d'augmenter le nombre de cours intensifs dans les périodes de non cours.

Bureau électoral

Les élections à l'AD aura lieu ce semestre. J'ai écrit un mail à toutes les associations pour qu'elle désigne un membre du bureau électoral, organe chargée d'organiser les élections. J'attends encore des réponses de certaines associations de faculté. Pour les autres membres de l'AD, Gaétan les convie à déjà réfléchir et à déjà chercher des membres pour remplir leur future liste.

Romain demande la durée du travail des membres du bureau électoral.

Gaétan explique que le travail prend fin à la fin de l'élection.

Nicolas demande s'il y a des représentants des partis politiques.

Gaétan explique que non, que ce sont les associations qui organisent l'élection. En outre, il serait difficile d'inclure les membres des listes plus politisées puisqu'il n'y a pas d'associations et qu'on ne sait pas avant l'élection et donc durant toute la phase de préparation quelles groupes se présenteront.

Conférence de presse

Pour information, le bureau a tenu une conférence de presse jeudi dernier

a propos du nouveau logo, de la restauration et de l'égalité des chances. Le communiqué de presse est disponible sur le site internet de la FAE. Pas de grands succès médiatiques malheureusement.

Liste des associations

Gaétan a rencontré M. De Perrot, secrétaire général de l'université, et Philippe Gagnebin, responsable d'Unicom concernant la liste de diffusion des associations. L'université est tout à fait d'accord pour faire cette liste, cependant cela prendra malheureusement un peu plus de temps que prévu pour des raisons de technique (création d'une liste avec possibilité de suppression) et ne pourra être mise en service qu'en septembre 2009. La FAE sera chargée de la modération.

Démission – remplacement

Démission de Renaud Vuignier, remplacé par Alessandro Speziali
Démission de Camille Gerber, remplacée par Nicolas Turtschi.

2.2 Communication des associations membres et des associations associées

AESSP: aucune

AEDL: aucune

AEGE: aucune

LAB: aucune

AEL : Romain explique que l'ael a organisé une séance avec toutes les associations de section en lettres pour notamment mettre sur pied 2 GT, l'un pour un festival de lettres (afin que l'ael se décharge d'une partie des subventions qu'elle donne à ces associations), l'autre un gt plan d'études, car il y a beaucoup d'initiatives isolées dans les sections et tout le monde y gagnerait de faire les choses ensemble.

En outre Romain indique qu'il y aura le bal des lettres prochainement au Romandie.

Cyril demande si les autres groupes ont une communication.

Nicolas indique qu'il y a reçu la réponse du Conseil d'Etat suite à son interpellation. A cette réponse, il a un dernier droit de réponse qu'il a utilisé. Il rappelle qu'il est toujours possible de passer par lui pour ce type d'initiative, si besoin.

Cyril le remercie.

2.3 Communication d'octroi des subventions

Anja présente brièvement les subventions puisqu'il n'y a pas eu de recours.

Le Plafond, montant demandé 1'000 francs, montant octroyé 1'000 francs

OEF, montant demandé 600 francs, montant octroyé 600 francs

Filmon(s), montant demandé 1'000 francs, montant octroyé 1'000 francs

Chronozones, montant demandé 1'500 francs, montant octroyé 1'500 francs.

Gaétan précise que le budget total est de 27'500 francs et qu'avec ces 4 subventions, nous en sommes à 16'400 francs. Il reste donc 11'000 francs et encourage donc de communiquer cela aux associations que les membres de l'AD côtoie.

3. Élection au comité de rédaction de l'Auditoire

Comme vous le savez, le comité de rédaction de l'Auditoire est élu par l'AD de la FAE. 2 changements au sein de ce comité: l'arrivée de Christelle Rigual et de Jennifer Darricau aux rubriques HEF et dossiers. Camille Luscher et Elena Avidja qui s'occupaient auparavant de ces rubriques se consacreront uniquement la rédaction en cheffe. Elles m'ont fait dire que cette situation est plus agréable car la rédaction en cheffe prend déjà passablement de temps.

Gaétan propose de faire une élection en bloc si cela ne soulève aucune opposition.

La parole n'est plus demandée; on passe au vote ---> unanimité.

- ❖ Christelle Rigual et Jennifer Darricau sont élues au comité de rédaction de l'Auditoire.

4. Election à l'AD de l'UNES (28-29 mars)

Cyril explique que l'AD de l'UNES se déroulera le 28-29 mars à Berne. L'UNES est comme tout le monde le sait la faïtière étudiant. L'AD siège 2 fois par année. La FAE y a 5 sièges. Les frais de transport sont pris en charge par la FAE et les délégués sont logés et nourris sur place.

Line demande si on connaît déjà l'ordre du jour.

Cyril explique qu'on le connaît en effet déjà. A l'ordre du jour, il y a notamment deux réponses à des résolutions déposées par la FAE, l'une sur les étudiants étrangers/ères et l'autre sur les bourses avec la demande d'agir concrètement sur ce point. Il y aura également une prise de position sur Bologne après 2010.

Cyril présente la candidature de 4 personnes absentes : Benoît Gaillard, Sonia Page, Samuel Beroud (qui est à la SoKo ce soir et qui va probablement se présenter prochainement à la co-présidence de la HoPoKo) et Dominique Gigon.

Line Rouyet et Benjamin Rudaz se présentent également.

Il y a donc 6 candidatEs pour 5 postes.

Benjamin Rudaz se rétracte.

La parole n'est plus demandée. Cyril propose de voter en bloc. Pas de commentaire. On passe au vote ---> unanimité.

- ❖ Samuel Beroud, Benoît Gaillard, Dominique Gigon, Sonia Page et Line Rouyet sont éluEs délégués à l'AD de l'UNES.

5. Investissement FSLE

Cyril donne la parole à Benoît Gaillard pour présenter la demande de la FSLE.

Benoît explique en deux mots l'historique du projet car celui-ci date

d'avant l'arrivée de nombreux délégués ici présents. Le projet date d'environ 2,5 ans. L'idée était d'entreprendre quelque chose sur la question du logement étudiant à Lausanne. Il n'est en effet pas facile de trouver un logement et de le payer lorsqu'on en a un. L'idée était donc d'utiliser des fonds dormants de la FAE sur les comptes de la banque alternative. Le but était d'investir dans un projet de relative grande envergure, qui se voulait complémentaire à la FMEL, non basé sur l'acquisition d'immobilier, mais sur des accords avec des communes ou autres coopératives.

Trois projets sont en bonne voie ou déjà réalisés: le foyer du Valentin, l'hôtel de la Navigation et chablais 30.

Benoît précise qu'il faut bien avouer que la Fondation a quelques problèmes à gérer. Tout d'abord sur les prix. Ce ne sont pas les prix qu'on voulait au début du projet. Le principal problème vient du fait qu'on n'a pas de masse critique pour occuper les 40% du directeur de la Fondation. Le 2e problème vient du fait de la complexité des négociations avec les autorités publiques en matière de subventions (complexité et lenteur des procédures) et avec nos partenaires privés.

Pour aborder de manière sereine le premier semestre 2009, la Fondation a besoin d'un coup de pouce. La FAE avait prévu au début de projet d'investir 100'000 francs. Cependant, il semblait inopportun de tout donner d'un coup et de faire des dons selon les besoins. Pour l'instant la FAE a investi 40'000 francs. La FSLE a besoin de 20'000 francs.

Cyril ouvre la discussion.

Nicolas demande si ce don supplémentaire permet d'avoir une vision de la gestion financière à plus long terme

Benoît répond que toutes les données comptables sont en train d'être saisies. D'ici la fin du moi la FSLE saura réellement où elle est.

Nicolas précise sa question en demandant si ce chiffre de 20'000 fr. est réaliste. Il a « peur » que la FSLE doive revenir faire une demande supplémentaire dans les prochains mois et dans ce cas autant donner davantage tout de suite.

Benoît répond que le financement par la FAE est évidemment le plus sûr. Le montant de 20'000 fr. est basé sur une estimation et non sur un plan de liquidité précis.

Gaétan précise en expliquant que bien évidemment lorsque les chiffres seront connus, une présentation sera faite à l'AD.

Benoît précise encore que la fondation est aussi sous le contrôle de la ville de Lausanne, en tant que bénéficiaire de subventions. Il y a donc de nombreux organes de contrôle.

La parole n'est plus demandée. Gaétan et Benoît sortent.

Cyril explique que le préavis du bureau est favorable puisque la FAE avait mis cet argent exprès de côté.

Benjamin Rudaz demande combien de personnes représentent la FAE dans le conseil de fondation.

Cyril répond qu'il y a le SG, un membre invité du bureau qui est le

président et 2 personnes élues par l'AD.

La parole n'est plus demandée. On passe au vote ---> unanimité.

❖ L'investissement de 20'000 francs à la FSLE est accepté.

6. Achat de matériel promotionnel

Cyril donne la parole à Gregory Patthey.

Greg explique que l'AD a accepté le nouveau logo de la FAE lors de la dernière AD. Désormais nous avons besoin de support pour utiliser cet outil. Il présente les différents besoins:

- une bâche, très utile en cas de pluie.
- un roll-up à utiliser pour les présentations ou autres stands d'informations.
- des cartes de visite non nominales
- des grande affiches pour décorer le bureau 149
- un tampon pour les lettres.

En gros du matériel de base pour le bureau et pour les futurs stands.

Il ouvre la discussion

Line demande ce que sont les autocollants.

Greg répond que ce sera un gros autocollant avec la pastille pour le bureau 149.

Benjamin demande pourquoi on fait des cartes non nominales?

Gaétan répond que des cartes de visite sont un besoin important pour les membres du bureau. Cependant les membres changent souvent donc ce serait stupide de faire des cartes nominales.

Benjamin trouve que c'est mieux des cartes nominales, d'autant plus que c'est surtout le SG qui en a besoin.

Gaétan explique qu'en effet le SG en a passablement besoin. Mais les autres membres également. Il pense notamment au responsable des liens avec les autres associations. Bref pour lui des cartes non nominales avec les membres qui écrivent leur nom avec un stylo est la solution la meilleure.

La parole n'est plus demandée. On passe au vote --> unanimité pour.

❖ Le budget de 1'300 francs est accepté.

7. Discussion sur le rôle et le fonctionnement de la commission de contrôle

Gaétan résume le document qu'il a fait suivre concernant ce point. Lors de la dernière AD, il y a eu un cafouillage concernant la commission de contrôle. Le bureau a souhaité modifier légèrement le fonctionnement de cette commission afin que ce problème ne se déroule pas à nouveau. Pour le bureau, le principal problème provient du fait que les membres de la commission ont le droit de vote, ce qui peut créer des conflits d'intérêt. Le bureau souhaite donc l'avis de l'AD pour se diriger vers une modification. Nous avons réfléchi à 2 solutions:

a) La commission de contrôle n'est plus composée de délégués mais de personnes extérieures à l'AD. Les membres n'ont pas le droit de vote,

mais on peut demander l'avis de la commission pendant l'AD. C'est ainsi que la commission de contrôle travaille à l'UNES par exemple.

b) Le commission de contrôle reste une commission composée de délégués, mais elle ne siège pas pendant l'AD. En cas de problème lié aux statuts ou à des règlements, les points sont repoussés à la prochaine AD. La commission de contrôle ne travaille donc qu'entre les AD et non pendant.

Le bureau souhaite entendre votre avis avant de se lancer dans une présentation de modification de règlement ou de statuts. En effet, aucune des 2 solutions ne fait l'unanimité au sein du bureau et il est logique de vous demander votre avis.

Gaétan ouvre la discussion.

Aude est d'avis de conserver le système actuel, car la dernière fois c'était dans l'urgence. Elle imagine mal trouver des gens externes.

Benjamin pense que la solution n°1 convient bien à l'UNES car il n'y a que 2 AD par année. Cela sera plus difficile à faire au niveau de la FAE. Quant à la proposition n°2, cela lui semble un bon compromis s'il faut modifier quelques chose, car cela permet de clarifier son rôle. On ne peut cependant pas éviter une part de subjectivité. Il est donc plutôt pour la solution n°2 si l'AD souhaite une modification.

Cyril précise qu'il n'y a pas du tout de volonté d'enlever du pouvoir à la commission de contrôle. Mais plutôt de rendre son rôle le moins politique possible, de leur donner le recul nécessaire pour prendre une décision. Le bureau est conscient de la difficulté de regarder les statuts et d'être impliqué dans le vote.

Félicien n'a pas d'opposition dogmatique face à proposition n°2. Il ne faut cependant pas surestimer son rôle. Sa proposition serait d'attendre un peu, de laisser couler un moment pour voir comment la commission se débrouille.

Nicolas pense qu'il faut viser l'efficacité. La proposition n°1 est assez bonne. Il note qu'on a cependant plus d'AD qu'à l'UNES.

Line est partagée. Elle demande pourquoi nous n'avons pas pensé à externaliser la commission et de lui laisser les discussions qu'en dehors des AD.

Gaétan répond que dans une telle situation on perdrait tous les avantages. Les 2 soucis sont l'efficacité et la question du conflit d'intérêt. Dans la proposition n°1, les membres de la commission n'ont pas de conflit d'intérêt, on peut donc leur permettre de siéger durant l'AD et donc d'avoir un préavis rapide durant l'AD en cas de besoin.

Line ne comprend pas pourquoi les gens de la commission sont alors pour la 2e proposition.

Benjamin explique qu'on a déjà une autre commission externe, la commission de recours. Le rôle de la commission de contrôle est de défricher les cas avant la commission de recours. Il y a deux questions fondamentales qu'on doit se poser: est-ce qu'un délégué a forcément avis biaisé? Est-ce qu'on veut avis de droit directement durant l'AD?

Félicien trouve que la création d'une commission externe compliquerait la

chose. Il faudrait notamment établir un règlement. Bref rajouter de la lourdeur au système.

Benjamin serait d'avis que le bureau renforce le règlement pour éviter toute sorte de dérive. Il serait également d'avis de faire des pauses pour laisser la commission de contrôle.

Greg explique que le bureau n'a pas voulu entrer dans le détail d'un règlement. L'idée était plutôt d'avoir un vote de principe et de nous donner une direction dans laquelle vous voulez qu'on travaille.

Vanessa précise que ce qu'on vous propose n'est de loin pas une révolution. On a juste vu les limites de ce qu'on a mis en place et on veut améliorer le fonctionnement.

Fabien trouve qu'il n'y a pas matière à paniquer. Il faudra réagir en cas de réel blocage.

Gaétan estime qu'il y a eu blocage. Et un blocage réel. Il faut tout de même pas minimiser ce qui s'est passé lors de la dernière AD. Il pense qu'il faut dire les choses clairement. Lors de la dernière AD, les membres de la commission de contrôle avaient le même avis sur la question et le fait de prendre en considération les abstentions ont joué en leur faveur. La solution que propose le bureau est d'éviter ce genre de problème. Il est de donner à la commission de contrôle un pouvoir juste et cohérent.

Leonardo ne comprend pas bien la différence entre la commission de contrôle et la commission de recours. Il trouve bizarre de créer une nouvelle structure et d'avoir ainsi une commission qui peut invalider une décision sur le moment puis une commission qui vient après coup et qui peut invalider la décision de la 1^e commission.

Félicien explique que la commission de contrôle intervient avant que la décision se prenne et se contente de donner un avis avant. Cela existe dans toutes les structures et cela permet de prévenir pour décharger commission de recours.

Vanessa ajoute que la procédure de la commission de recours est plus lourde et qu'elle a un coût.

Cyril explique que la commission de contrôle est également là pour soulager les membres du bureau et de l'AD sur les questions statutaires qui se posent.

La parole n'est plus demandée. On passe au vote sur une entrée en matière sur ce sujet: 6 voix pour, 10 voix contre, 3 abstention.

- ❖ Le bureau ne travaillera pas sur une modification du fonctionnement de la commission de contrôle.

8. Modification statutaire – organisations associées

Greg présente le nouveau projet: le bureau a pris en considération le message politique de la dernière AD où il avait été reproché de faire trop compliqué. On propose donc un truc beaucoup plus souple et plus informel. Il y a tout de même une proposition de modification de statut avec la possibilité aux organisations associées de rajouter d'un point à l'ordre du jour

Greg ouvre la discussion sur cette proposition.

La parole n'est pas demandée.

Gaétan attend tout de même certains commentaires de la part de l'assemblée. Le bureau est venu avec un projet ambitieux qui a été refusé ici même. Il présente aujourd'hui une version ultra light, et donc on attend des remarques.

Félicien dit que autant le bras de fer était désagréable, autant le résultat est parfait. Il tient à féliciter les membres du bureau qui se sont chargés de cela.

Nicolas explique qu'il était en faveur de davantage de changements, mais il est bien que quelque chose se fasse rapidement.

La parole n'est plus demandée; on passe au vote. Cyril rappelle que le changement statutaire doivent être accepté à 2/3 des voix ---> unanimité pour le changement statutaire.

- ❖ La modification n°24 des statuts est adoptée.

9. Adhésion PoliticAE

Cyril donne la parole à Daniela Hobi, représentante de PoliticAE.

Daniela présente rapidement son association qui vient d'être créée en novembre de l'année dernière et qui aimerait adhérer à la FAE comme organisation associée. C'est une association des étudiantEs en master de sciences politiques. Son but est de promouvoir le lien entre le master et le bachelor, de développer l'aspect professionnel de ses membres, etc. L'association n'est pas à l'intérieur de l'aessp car elle avait envie de faire des actions uniquement pour les étudiantEs de sciences politiques. Un des autres buts est de créer un annuaire. Le but de l'adhésion à la FAE est pour être en contact avec d'autres associations et pour être reconnu.

Il n'y a pas de question de la part de l'AD. Daniela sort.

Avant d'ouvrir la discussion, Cyril précise que le préavis du bureau est positif.

La parole n'est plus demandée, on passe au vote: 18 voix pour, 1 abstention.

- ❖ PoliticAE adhère à la FAE comme organisation associée

10. Divers

Rien.

Clôture de l'AD à 19h02

